

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"La corruption en Afrique dans le contexte de crise"

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDANT
EHESS-ORSTOM

La corruption en Afrique dans le contexte de crise

Tout le monde, en Afrique même, associe l'accroissement assez général de la corruption au contexte de crise et d'appauvrissement. A cet égard, il faut sans doute distinguer la "grande corruption" (celle qui se pratique au sommet de l'Etat: présidents, ministres, directeurs de services importants, directeurs d'entreprises publiques ou semi-publiques) et la "petite corruption" (celle des policiers, douaniers, commis, infirmiers, secrétaires...). La grande corruption serait une cause (annexe) de la crise ("ils s'enrichissent et pillent l'état pendant que nous souffrons..."), alors que la petite corruption en serait une conséquence ("il faut bien se débrouiller pour manger...").

La "grande corruption", qui porte sur des dizaines ou des centaines de millions CFA, voire des milliards, n'a rien à voir en terme d'échelle, d'espace social et de protagonistes, avec la "petite corruption". Celle-ci est éminemment familière au commun des mortels, qui la cotoient, y ont recours ou en sont victimes quotidiennement. Chaque personne en Afrique, femme ou homme, paysan ou citadin, jeune ou vieux, a une expérience quasi routinière des rapports de corruption (et assimilés), qui font partie du paysage social. Il s'est d'ailleurs développé un savoir-faire populaire, qui est à la base du bon usage des services administratifs, et qui est en quelque sorte indispensable à la survie en milieu post-colonial. Mais cette corruption d'en bas est sans doute économiquement secondaire par rapport à la corruption d'en haut. Celle-ci est à la base des analyses qui associent corruption et accumulation ou corruption et patrimonialisme (le syphonage des ressources publiques par une "bourgeoisie d'état" ou une "aristocratie politique")¹. Très visible en ses résultats (l'accroissement vertigineux du patrimoine des hauts fonctionnaires et hommes au pouvoir), elle est, à la différence de la "petite corruption", peu visible en ses mécanismes (elle se pratique entre "grands" selon des procédures opaques pour le non-initié). Mais elle n'est pas cependant moins célèbre, dans la mesure où les rumeurs à son sujet sont récurrentes tant dans les journaux que dans les conversations privées, et à la ville comme à la campagne. Cependant, la différence de nature et d'échelle entre la petite corruption et la grande corruption ne doit pas empêcher *aussi* de les considérer comme les deux pôles d'un continuum, ni de rechercher les facteurs communs éventuels qui les favoriseraient ou les légitimeraient. Mais ici nous nous intéresserons surtout à la petite corruption.

Nous examinerons d'abord les facteurs qui la relient à la crise, tant économique que politique. Mais nous tenterons aussi de montrer que ces facteurs "exogènes" (du point de vue des acteurs sociaux d'en bas) se conjuguent avec des facteurs "endogènes", autrement dit avec un ensemble de "logiques" (indissociablement culturelles, sociales et économiques), qui sont à l'oeuvre dans les sociétés africaines contemporaines. Cette imbrication rend difficile d'isoler ce qui renvoie à "la crise" générale, et ce qui renvoie aux dynamiques locales.

1. Crises et corruption

¹ Cf. Harsch (1993)

Tant la crise économique (avec les retard de paiement des fonctionnaires, et la baisse de leurs salaires, en particulier du fait de la dévaluation) que la crise politique (dégradation accélérée de l'Etat et de l'administration) contribuent à inciter les fonctionnaires à chercher dans des ressources "illégalles" des compensations de revenus, au détriment du fonctionnement "normal" de leurs services, l'exemple venant d'ailleurs d'en haut.

Or la petite corruption est essentiellement liée aux fonctionnaires. Nous entendons par corruption non seulement la corruption au sens strict du terme, mais le "complexe de la corruption", au sens large, qui inclut toute un ensemble de pratiques illicites, techniquement distinctes de la corruption, mais qui ont toutes en commun avec la corruption d'être associées à des fonctions étatiques, para-étatiques ou bureaucratiques, d'être en contradiction avec l'éthique officielle du "bien public" ou du "service public", de permettre des formes illégales d'enrichissement, et d'user et d'abuser à cet effet de positions de pouvoir. On peut aussi citer la définition devenue classique de Nye: "comportements qui, en raison d'une recherche d'ordre privée de gains monétaires ou statutaires (pour soi-même, sa famille, ou une quelconque faction), s'éloignent des devoirs formels des détenteurs de fonctions publiques, ou qui violent les règles s'opposant à certains types de pressions d'ordre privé" ². Dans cette perspective, le "complexe de la corruption" inclut le népotisme, les abus de pouvoir, le délit d'ingérence, les détournements de fonds et malversations diverses, le trafic d'influence, la prévarication, les délits d'initié, les abus de bien sociaux, etc. Ces pratiques sont d'ailleurs souvent vues par les populations comme relevant d'une même famille de comportements: n'utilise-t-on pas couramment, dans les parlers français d'Afrique, le terme "bouffer" pour évoquer toute forme illégale d'enrichissement à partir de positions d'autorité (cf. l'équivalent "chop" en "broken english" ou pidgin) ?

Or partout, la corruption (c'est-à-dire le "complexe de la corruption") est devenue, dans la quasi totalité des pays africains, un élément routinier et banalisé du fonctionnement des appareils administratifs ou para-administratifs, du sommet à la base. A ce titre la corruption n'est ni marginale, ni sectorialisée, ni réprimée, elle est généralisée et banalisée.

Parmi les facteurs structuraux ou contextuels qui semblent avoir favorisé l'extension de la corruption, citons trois d'entre eux, sans doute les principaux ³:

1. L'impéritie des Etats africains (l'embauche massive de fonctionnaires improductifs après les indépendances suivie de la banqueroute de l'Etat-employeur, l'irresponsabilité et la cupidité des élites dirigeantes) a tout à la fois étalé au grand jour la corruption d'en-haut, et manifesté l'incapacité des pouvoirs publics à contrôler la corruption d'en-bas.

2. Le "sous-paiement" des fonctionnaires, qu'on l'apprécie par comparaison avec les traitements de leurs homologues du Nord de même formation (ils ont de plus en plus une même compétence et aspirent à un même niveau de vie, globalisation oblige...)

² Nye (1967: 419; notre traduction), cité par Scott (1969: 318), Tignor (1993: 176), Harsch (1993: 33), Médard (1995: 39)... Mény (1992:10-11) propose une définition voisine: "*une forme d'échange social, secret, par lequel des détenteurs du pouvoir (politique ou administratif) monnayent, sous une forme ou une autre, le pouvoir ou l'influence qu'ils exercent en vertu de leur mandat ou de leur fonction*"

³ Il en est d'autres, plus locaux ou sectoriels : l'existence d'argent facile ici ou là dû à une rente pétrolière contrôlée par le sommet de l'Etat; la connexion avec les économies de la drogue ou celles basées sur les trafics (Bayart, 1996); la complaisance ou la connivence d'entreprises multi-nationales; les pratiques "barbouzardes", françaises en général. Ces facteurs particuliers se sont d'ailleurs souvent combinés.

ou du fait de la crise économique (endettement, dévaluation et ajustement structurel) a obligé ceux-ci à trouver ailleurs les ressources que leurs salaires n'assurent pas ou plus.

3. L'aide au développement, que l'on pourrait aussi appeler la "rente du développement" ⁴, a joué un rôle en partie analogue aux rentes pétrolières - voire aux rentes de l'économie de la drogue ou du diamant - en induisant des flux assistancialisés et clientélistes propres à favoriser la corruption; le "système des projets", et la multiplication des ONG, qui ont voulu corriger ces biais en contrôlant plus directement l'usage de ces ressources et en court-circuitant en partie l'Etat, ont abouti à créer des enclaves para-étatiques sécrétant à leur tour leurs propres formes de corruption. De plus, l'inégalité parfois énorme entre les salaires des nationaux engagés par les projets et les salaires de leurs collègues fonctionnaires est un facteur incitatif chez ces derniers à la recherche de revenus complémentaires illégaux...

A cet égard, les types de régimes politiques semblent avoir peu d'influence sur l'extension de la corruption. Sans doute, on préférerait pouvoir affirmer qu'en passant d'un régime dictatorial à un régime démocratique, un pays voit sa corruption baisser; ou qu'un pouvoir qui respecte à peu près les droits de l'homme est moins corrompu qu'un autre qui les bafoue. Malheureusement ces propositions ne sont pas étayables empiriquement, car à chacune on peut opposer autant de contre-exemples qu'on voudra. Régimes pro-occidentaux de parti unique, régimes socialisants ou marxistes-léninistes de parti unique, régimes militaires, régimes démocratiques plus ou moins de façade ou régimes démocratiques "jouant le jeu": on ne voit pas qu'un de ces types ait été plus préservé que les autres, par "nature", de la corruption d'en haut comme de celle d'en bas. Certes chaque type de régime développe certaines formes particulières de corruption: la corruption électorale est liée à la démocratie, de même que le marché noir est lié à des formes bureaucratiques de contrôle des échanges. Mais, au delà de ces formes particulières, l'extension, la banalisation et la généralisation de la corruption semblent s'accommoder de tout type de régime ⁵. Par contre, on peut penser que les modes de "gouvernance", ou les "politiques" suivies, à l'intérieur d'un régime donné, ne sont pas sans effet sur les formes pratiques de corruption. Mais il s'agit là d'une autre question.

Cette généralisation et banalisation de la corruption partout où les services étatiques ou para-étatiques entrent en contact avec les populations pénalise évidemment ceux qui sont démunis de tout pouvoir ou ne disposent d'aucun réseau de relation, et qui sont ainsi "rackettés" en permanence. On verra en effet plus loin que c'est surtout l'absence de "capital social" qui est la source majeure d'inégalité. Certes, le manque de "relations" est pour une bonne part corrélé au dénuement économique, mais pas complètement, surtout dans des sociétés où les liens clientélistes sont forts.

La situation se complexifie encore si l'on considère que les pratiques du complexe de la corruption, juridiquement condamnables et largement réprouvées, sont cependant considérées par ceux qui les mettent en oeuvre comme légitimes, et bien souvent comme n'étant pas de la corruption. Autrement dit, la frontière de fait entre ce qui relèverait de la corruption et ce qui n'en relèverait pas est fluctuante et dépend du contexte et de la position des acteurs.

En un sens "la corruption, c'est les autres". Il n'y a que les pratiques dont on se sent victime ou dont on est exclu que l'on dénonce comme corrompues. Celles où l'on joue soi-même un rôle ne donnent jamais lieu à une auto-stigmatisation. Et pourtant... Prenons ainsi l'exemple du couple "corrupteur/corrompu". On sait qu'il faut un corrupteur pour qu'il y ait un corrompu. Le premier est tout aussi coupable aux yeux de la

⁴ Cf. Olivier de Sardan & Bierschenk (1993);

⁵ Rien, hélas, ne justifie l'optimisme de Sarassoro, reprenant la déclaration du Président de l'OUA en 1990: "l'instauration de la démocratie est le seul moyen de sortir l'Afrique de la corruption" (1990: 206)

loi que le second. Nous sommes tous des acteurs de la corruption. Quiconque vit en Afrique, quel que soit son statut social, passe une partie de son temps à corrompre, à des degrés divers selon la position qu'il occupe : on corrompt le policier parce qu'on roule la nuit sur un vélo sans phare, le douanier pour éviter la surtaxe, le commis pour avoir plus vite un acte de naissance, le directeur de cabinet pour avoir une autorisation, le ministre pour avoir un marché... Celui qui corrompt auto-légitime son comportement, par exemple en se présentant comme victime d'un système qui l'oblige à ce genre de pratiques, sous peine, sinon, de perdre un temps et/ou un argent insupportable, d'être injustement pénalisé, ou d'être condamné à l'inactivité. Et d'ailleurs tout le monde n'en fait-il pas autant ?... Tout ceci n'est pas faux. Mais celui qui est corrompu a autant de bonnes excuses à sa propre disposition. Par exemple ne lui demande-t-on pas un service, et ce service ne mérite-t-il pas contrepartie ? N'a-t-il pas une famille à nourrir, alors que son salaire n'est pas versé depuis 3 mois ? Et d'ailleurs tout le monde n'en fait-il pas autant ? Tout cela n'est pas faux non plus...

On voit bien que la frontière entre une commission licite et une commission illicite (un "pôt de vin") tend à être tracée différemment selon qu'on en bénéficie soi-même ou pas. On voit bien qu'il y a un continuum, et non un fossé, entre soudoyer quelqu'un, et "remercier" qui vous a rendu service. On voit bien qu'entre obtenir une faveur d'un ami fonctionnaire, faveur qu'on lui "revaudra" en lui rendant ultérieurement un service à son tour, et glisser un billet pour la même faveur à un fonctionnaire qu'on ne connaît pas, il n'y a guère de différence que dans la forme, monétaire ou non, de la contre-partie. On voit bien que l'utilisation par un ministre d'agents et de matériel de l'Etat pour finir la construction de sa villa est un scandale pour le mal logé ou pour celui qui n'a pas pu recourir à ces "facilités", mais relève d'un simple avantage de service légitime, guère différent de l'usage d'une voiture de fonction, pour le bénéficiaire qui considère que ce qu'il fait pour son pays est loin d'être payé en retour à sa juste valeur...

Autrement dit, corrupteur comme "détourneur" ou prévaricateur ont le plus souvent de "bonnes raisons" de faire ce qu'ils font, et ils le font en toute bonne conscience morale ⁶. Leur attitude n'est pas illégitime à leurs propres yeux, elle ne l'est que vue de l'extérieur, ou pour ceux qui participent éventuellement à la transaction ou à l'opération en position de faiblesse.

Mais je voudrais ici aller plus loin et identifier un ensemble de pratiques sociales courantes, qui en elles-mêmes n'ont rien à voir avec la corruption, mais qui cependant forment un terrain favorable à sa généralisation et à sa banalisation. Ainsi peut-on réintégrer les pratiques de corruption, définies a priori de façon négative par leur illégalité, dans un tissu plus large de pratiques quotidiennes, qui expriment des logiques collectives positives (au moins du point de vue des normes sociales locales usuelles).

⁶ C'est ce que souligne Le Vine: ses interlocuteurs "corrompus" n'expriment pas la moindre culpabilité (Le Vine, 1989: 368)

L'enchassement culturel du complexe de la corruption

Six logiques, profondément implantées dans la vie sociale courante, et qui sont au principe de nombre de comportements usuels, semblent avoir des effets sur le complexe de la corruption. Mais il en est sans doute d'autres.

Une logique de la négociation

Certes la corruption a depuis longtemps été analysée comme une "transaction", et à ce titre elle implique évidemment que le montant de la transaction soit l'objet d'un "marchandage", cette forme marchande de la négociation, qui règle la quasi-totalité des échanges courants en Afrique. Mais nous voudrions ici aller au-delà de cet aspect. Le marchandage ne s'applique pas seulement au montant des transactions commerciales. Il s'insère dans une configuration plus large de négociations quotidiennes, marchandes et non marchandes, où il ne s'agit pas simplement de négocier à l'intérieur de règles du jeu stables et acceptées par les parties, mais aussi de *négocier les règles elles-mêmes*⁷.

Un exemple significatif en est le mariage, en particulier le mariage urbain petit-bourgeois ou aristocratique: non seulement il y a négociation constante sur le montant des prestations que le marié ou sa famille doivent verser (voire sur le montant des contre-prestations), mais aussi il y a négociation permanente, entre les deux familles comme à l'intérieur de chacune, sur la nature même des prestations qu'il convient de prendre en compte, et sur tels et tels aspects des cérémonies. Il n'y a pas consensus sur une bonne partie des règles mêmes de ce "jeu", qui sont sélectionnées, aménagées, ré-inventées au fur et à mesure⁸.

Bien évidemment, l'histoire des pays africains permet de rendre compte de cette instabilité des normes. On le voit dans le domaine juridique, avec la superposition de plusieurs types de droits, hérités de plusieurs périodes : avant la colonisation (droit local/droit musulman, par exemple), sous la colonisation (droit "coutumier"/droit "indigène"/droit français), avec les indépendances (droit national, souvent modifié). Or aucun de ces droits n'est complètement "mort" dans la pratique, et tous peuvent être mobilisés selon les besoins. Il en est de même dans le domaine politique, les différents pouvoirs successifs s'étant plus empilés les uns sur les autres et réorganisés les uns par rapport aux autres que ne s'étant substitués les uns aux autres (co-existence d'autorités politico-religieuses d'origine pré-coloniale, de chefferies administratives d'origine coloniale, d'administrateurs, commandants et préfets d'origine coloniale, de maires ou de délégués d'origine post-coloniale, de représentants du "parti" et autres structures de "masse" d'origine post-coloniale, etc.).

Or les pratiques de corruption tirent parti d'une telle logique de la négociation et du marchandage. Non seulement la corruption au sens strict fait l'objet d'un marchandage, et affecte donc la forme d'une transaction commerciale "normale" et usuelle, mais encore prend-elle bien souvent l'aspect d'une négociation simultanée sur les règles, leur pertinence et la façon de les interpréter. La petite corruption, que nous

⁷ Cf. S Berry (1994), qui a souligné cette particularité de l'Afrique contemporaine; Lund (1996), de son côté, développe un exemple autour des conflits fonciers. Le fait que la coexistence de plusieurs systèmes de normes soit un facteur favorable à la corruption a souvent été souligné (cf. par exemple Padioleau, 1975: 45)

⁸ Certes il y a accord général sur quelques usages restés ou devenus incontournables, comme au Niger la dot et la "valise" (celle-ci étant une "tradition" d'invention urbaine et récente); mais, au-delà de ces quelques repères, la grande variation des usages locaux et les multiples changements intervenus au fil des années ont "ouvert" la gamme des références possibles, ce qui laisse un champ de manoeuvre qu'"oncles" et "tantes" ne se privent pas d'utiliser, chacun pour soi.

connaissions tous pour l'avoir pratiquée, a donc toujours et nécessairement une dimension rhétorique et une forme de joute oratoire autour des normes elles-mêmes (on ne peut simplement glisser 1.000 francs CFA sans mot dire à un policier, il faut nécessairement un palabre autour de la règle de circulation plus ou moins violée). En un sens cette négociation est indispensable pour que la transaction "illicite" puisse se banaliser, se dépenaliser, rentrant en quelque sorte dans le lot commun des négociations quotidiennes routinières. Plus généralement, *le flou dans les normes ou la coexistence de plusieurs systèmes de normes, en multipliant les marges de négociation, favorisent évidemment la diffusion des pratiques de corruption* ⁹.

Une logique du courtage

Le courtage, comme le marchandage, représente, au sens strict, un mode particulier de transaction marchande, avec rémunération de l'intermédiaire. Il est particulièrement développé en Afrique dans les échanges quotidiens, depuis le traditionnel *dillan* (courtier en bétail, par qui passent toutes les ventes d'animaux) jusqu'au moderne *coxeur*, chargé de drainer les passagers vers les mini-bus. Mais le courtage s'étend aussi aux transactions non-marchandes: les simples relations amoureuses comme les officielles demandes en mariage, par exemple, ne passent-elles pas elles aussi par des intermédiaires? Si ceux-ci ne sont pas en général rémunérés sous forme de commission, il s'agit cependant d'un échange potentiel de services, et celui qui en bénéficie aujourd'hui rendra demain la pareille. Peu de domaines échappent à cette logique du courtage: pour un service bureaucratique, pour une démarche administrative complexe, pour des questions de famille délicates, pour chercher un plombier ou acheter une voiture, la procédure normale pour tout un chacun est de chercher d'abord qui pourra être le guide, l'introducteur, l'intermédiaire, le médiateur.

Quant au sens sociologique du terme "courtage" ¹⁰, qui désigne des acteurs sociaux situés aux confins de deux mondes socio-culturels, et dotés de compétences permettant de les mettre en contact et d'assurer la circulation de flux entre eux (flux symboliques ou politiques autant qu'économiques et matériels), l'Afrique contemporaine est un lieu privilégié de cette fonction, en particulier dans la sphère de l'aide au développement. Il suffit d'évoquer les courtiers locaux du développement, qui drainent les projets vers leurs villages, leurs régions ou leurs quartiers, et font l'interface entre d'un côté les bailleurs de fonds ou les ONG du Nord et de l'autre côté des populations qu'ils animent ou organisent pour répondre aux attentes des précédents, permettant ainsi de redistribuer la "rente du développement" sans passer par des structures étatiques en crise ¹¹.

A nouveau, c'est dans un syncrétisme historique entre pratiques pré-coloniales (cf. le rôle ancien des intermédiaires dans les négociations familiales ou politiques), héritage colonial (cf. la nécessité de mettre en rapport deux mondes aussi différents que celui des colonisés et des colonisateurs) et changements post-coloniaux (cf. l'aide au développement) que s'est constituée cette logique culturelle du courtage.

⁹ Une analyse qui va en partie dans le même sens a été proposée par Scott (1969). Il considère en effet que certaines pratiques de corruption au Sud sont l'équivalent fonctionnel ex-post de ce que sont ex-ante les lobbies auprès des parlements au Nord. Ces derniers négocient collectivement, au nom des groupes d'intérêts qui les mandatent, les termes d'une loi qui doit passer (et qui sera ensuite relativement bien appliquée), alors que les pratiques de corruption dans les pays du Sud, où la classe politique est plus coupée de la société civile, où les intérêts des groupes et professions ne sont guère organisés collectivement, et où les lois sont mal connues ou peu adaptées, permettent de "négocier" individuellement au niveau des processus d'application des lois et règlements.

¹⁰ Cf. Bailey (1969); Boissevain (1974)

¹¹ Cf. Blundo (1995); Olivier de Sardan & Bierschenk (1993); Olivier de Sardan (1995);

Or les pratiques relevant de la corruption utilisent largement les courtiers, dans tous les sens de ce terme¹². Ce sont souvent les courtiers qui organisent les transactions elles-mêmes, déchargeant le corrupteur ou le corrompu des aspects gênants de ces procédés, et les ré-insérant dans le circuit des pratiques banalisées. Si l'on a besoin de quelque chose, on s'adresse à un intermédiaire, et c'est à lui de se "débrouiller", sans qu'on ait à se préoccuper du caractère licite ou non de la chose. Le recours généralisé aux intermédiaires dissout ainsi la visibilité et la lisibilité des pratiques de corruption en les noyant dans les usages communs.

Une logique du "cadeau".

Dans les pays du Sahel, on parlerait plutôt de la "cola" (*goro*). Donner de "petits cadeaux" fait partie des mille actes de la vie quotidienne, le plus souvent au nom d'un remerciement pour service rendu. Cette "cola" n'est pas une rémunération tarifée ou négociée, elle n'est pas non plus une commission de courtage, c'est surtout un devoir moral. Le bénéficiaire d'une aide quelconque se doit de faire un geste. Ce "devoir de cola" va d'ailleurs au-delà du seul service rendu. Les inévitables dons aux griots qui "flattent" n'étendent-ils pas encore plus le champ d'application de cette logique du cadeau ? Les noms d'ailleurs fleurissent, qui chacun désigne tel ou tel type de petit cadeau routinier plus ou moins sollicité. Ne doit-on pas en faire à ceux qui vous ont apporté une bonne nouvelle (cf. *tukunci* en hawsa et en songhay-zarma: don symbolique fait à tout porteur d'un message heureux), ou à ceux qui ont simplement assisté à une transaction commerciale importante, achat d'une voiture ou d'une maison par exemple (*alaada nooru*, "argent de la coutume", en songhay-zarma) ? Peu importe le nom employé: aujourd'hui, c'est surtout d'argent qu'il s'agit. La monétarisation généralisée de la vie quotidienne, dès avant les indépendances, a transformé le don de cola en don d'argent. Il faut donc avoir sans cesse la main au portefeuille.

Nombre de pratiques de la petite corruption rentrent dans cette catégorie du "cadeau": on doit au fonctionnaire serviable ou complaisant "quelque chose" en remerciement. S'il n'a pas, par bienveillance, appliqué à votre rencontre les foudres de la loi, ne devient-t-il pas typiquement une de ces personnes auxquelles la bienséance vous impose de "donner" ? Lui-même ne manquera pas de réclamer légitimement sa "cola", ou sa "part", comme cela se fait couramment si le donateur potentiel semble distrait ou récalcitrant.

Certes, bien souvent, le "cadeau" est fait à l'avance, pour se concilier préventivement les bonnes grâces du fonctionnaire, pour "*lester le dossier*" qu'on lui a remis, et que ainsi "*les papiers ne s'envolent pas*". Mais cette pratique n'est pas sans rencontrer des pratiques analogues "hors-corruption". Quiconque va voir un marabout pour qu'il lui fasse un "travail" (thérapeutique ou magique) va d'abord lui donner quelque chose qu'on pourrait appeler "le prix de l'encre" (cette encre grâce à laquelle ledit marabout tracera les versets du Coran qui seront à la base du talisman). Si le talisman s'avère efficace, on "remerciera" ensuite, plus largement, le marabout. Le passage de cette pratique courante aux pratiques de corruption est d'ailleurs fait dans le langage populaire. Ainsi, en songhay-zarma, *kalam deene* (la plume du porte-plume), qui désigne cette offrande préalable au marabout, s'applique maintenant à ces "avances" que vous allez verser au bureaucrate qui traite votre cas¹³.

¹² Morice (1995) a signalé lui aussi le lien entre le système de la corruption et l'émergence d'une classe d'intermédiaires, en Guinée et au Brésil.

¹³ Brownberger (1983: 221-223) appelle "polite corruption" la pratique du "traditional gift-giving", et ne lui concède qu'un rôle mineur dans les pratiques de corruption. Mais c'est parce qu'il ne voit le gift-giving que comme "traditionnel" (si le gift-giving est évidemment d'origine traditionnelle, il affecte aujourd'hui des formes tout à fait nouvelles et modernes), et qu'il en fait une forme particulière de corruption, coupée des autres. Ici au contraire, nous considérons le giftgiving comme une logique culturelle plus large.

Il faut aussi savoir que ne pas donner de la "cola" à qui la mérite n'est pas seulement un signe d'avarice ou de mauvaise éducation, c'est aussi risquer éventuellement le malheur. Sans parler des craintes que peut inspirer un griot mal traité ou un marabout non récompensé, toute personne ainsi frustrée peut vous jeter, même inconsciemment, la malchance. Que l'on pense à la pratique courante qui consiste, lorsqu'on retire une somme importante d'argent à la poste ou à la caisse de sécurité sociale, à donner "quelque chose" à la guichetière : on désigne ce "cadeau" sous le nom de *moo daabu* en songhay-zarma (c'est-à-dire à peu près "éviter le mauvais oeil", celui que, faute de cadeau, la concupiscence de la caissière risquerait de vous envoyer), ou de *moo baa* ("la "part" de l'oeil"). Certes il s'agit aussi de s'assurer sa collaboration et sa diligence pour l'avenir... Ici encore, la frontière entre pratiques de corruption et pratiques habituelles n'est-elle pas mince ? La multiplication des "cadeaux" dans la vie quotidienne permet aux cadeaux légalement illicites de se noyer, aux yeux de tous, dans la masse ¹⁴

Une logique du devoir d'entraide de réseau

Les réseaux de solidarités inter-personnelles sont multiples, en Afrique. Bien sûr ils sont loin d'être négligeables en Europe. Mais leur extension y est nettement inférieure: repli sur la famille nucléaire, confinement dans des cercles limités d'amis et de connaissances proches, absence de relations entre voisins, divers facteurs induisent une sociabilité plus faible au Nord qu'au Sud. L'importance de ces réseaux de sociabilité en Afrique, en particulier dans les villes, déborde largement le seul cadre de la famille, qui est pourtant, comme chacun sait, fort étendue et dont les pressions et sollicitations ne se laissent guère oublier. Entre "promotionnaires" (camarades d'école, de lycée, de faculté) se tissent des liens qui se prolongent jusqu'à la retraite. Les relations de camaraderie, de voisinage, de travail multiplient aussi cette "force des liens faibles" ¹⁵. Les solidarités nées de l'appartenance à une même association, à une même église ou confrérie, à un même parti, à la même faction d'un parti, prennent aussi leur place, comme celles qui lient les originaires d'une même région ou d'un même canton.

Or, non seulement ces diverses formes de relations inter-personnelles sont particulièrement étendues et procurent à chacun un capital de relations sociales nettement plus fourni que dans d'autres continents, mais encore elles comportent une obligation morale quasi-généralisée d'assistance mutuelle. On ne saurait refuser un service, une faveur, un "piston", une complaisance, à un parent, à un voisin, à un camarade de parti, à un ami. On ne saurait pas plus refuser tout cela à quelqu'un qui vous est envoyé "de la part" de l'un quelconque d'entre eux. Le cercle de ceux à qui on se sent obligé de rendre service est donc remarquablement large. Il faut dire que réciproquement nombreux sont ceux à qui à votre tour vous pouvez faire appel. Le système devient donc celui d'un "échange généralisé" de services, petits ou grands, qui ont en général la forme de "passe-droit", officiellement illicites.

Appelons par convention "réseau" ces multiples formes d'appartenance ¹⁶. Chaque individu est inséré dans de multiples réseaux, dont chacun est porteur de

¹⁴ Leys (1965: 225) avait déjà noté à quel point le passage du cadeau traditionnel en nature ("traditional gift giving") au pôt de vin monétaire ("bribe of money") était insensible ("*the precise nature of the rule-infringement is partially concealed by the continuity with an older custom*"). Il évoque un cas de transition du poulet donné ouvertement au billet donné semi-clandestinement, analysé en détail par Southall & Gutkind (1957: 189-194)

¹⁵ Selon l'expression célèbre de Granovetter (1973)

¹⁶ Même si le terme est flou, il semble préférable aux appellations anthropologiques classiques trop rigides de "groupes en corps" (*corporate groups*) ou de "solidarités primaires". Sindzingre (1994: 16-18) reprend l'expression de Mahieu (1989) de "pression communautaire", qui n'est pas plus satisfaisante

solidarités, et donc de pressions correspondantes. Le problème est que l'exigence de solidarité de réseau est si forte que quiconque ne la respecte pas envers un membre d'un des réseaux auxquels il appartient est réprouvé, et fait l'objet d'une pression forte et soutenue de la part de tous les membres du réseau. S'il persiste, il sera objet de scandale, et sa réputation deviendra vite détestable.

En outre, dans un contexte de disfonctionnement des appareils administratifs et bureaucratiques, et de rareté dramatique des ressources, la multiplication des interventions en faveur de tel ou tel devient peu à peu le mode normal de gestion des dossiers et des cas. Malheur à celui qui ne connaît personne, ni directement, ni indirectement¹⁷. Il ne lui restera plus que la solution du "pôt de vin", s'il en a les moyens. Au lieu de passer comme les autres par l'échange généralisé de services rendus, assortis ou non de "petits cadeaux", il devra "acheter" monétairement le service dont il a besoin, directement ou par l'intermédiaire d'un courtier. La corruption caractérisée, marchande, n'est dans cette perspective que le signe d'une absence de réseau mobilisable, un déficit momentané en "capital social". Le recours au pô de vin n'est qu'un sous-ensemble du recours au "service rendu"¹⁸.

Or l'omniprésence du "service personnel rendu" (bien que tombant le plus souvent sous le coup de la loi, si celle-ci devait jamais être appliquée, et relevant incontestablement du complexe de la corruption) est simultanément une exigence fonctionnelle (c'est la condition de l'efficacité de toute démarche administrative) et une exigence normative (c'est le fondement de toute sociabilité).

Une logique de l'autorité prédatrice

Si les logiques précédentes avaient entre elles une complémentarité manifeste, et concernaient au fond tout un chacun, les deux suivantes sont quelque peu différentes, et sont liées à des fonctions d'autorité. La première porte sur le droit que s'arrogent de nombreux détenteurs de position de pouvoir de procéder à des formes d'extorsion aux dépens de leurs "sujets", c'est-à-dire de ceux qui doivent passer par leurs fourches caudines. Tout se passe comme si ces procédés régaliens, que leurs victimes désignent plutôt comme du racket, étaient, pour ceux qui en bénéficient, non pas de l'ordre d'un choix personnel mais relevaient bel et bien de leur fonction. Celle-ci comporterait donc "naturellement" (pour ceux qui agissent selon cette logique) une dimension prédatrice. Le policier a le droit de prélever son dû sur les transporteurs, comme le directeur de cabinet a le droit de puiser dans les fonds spéciaux, ou comme le juge coutumier a le droit d'exiger une redevance des justiciables.

Certes, la banqueroute des Etats et le non paiement des salaires peuvent pour une part expliquer que les fonctionnaires détenteurs d'une quelconque parcelle d'autorité se "payent sur la bête". Mais on peut remonter plus loin dans l'histoire pour y rechercher des causes plus générales. Ne pourrait-on voir dans cette banalisation de l'extorsion despotique le prolongement de certaines habitudes politiques pré-coloniales (razzias, tributs et guerres faisant à l'époque partie du paysage social) ? Mais le contexte est si

¹⁷ Le Vine (1975) avait, à propos du Ghana, remarqué cette hyper-personnalisation des relations politiques et administratives. Une démarche ne se fait jamais envers une institution anonyme, mais auprès de "relations" dont on dispose dans ladite institution. Là encore il s'agit d'un phénomène bien connu au Nord (le système français des "énarques", par exemple, repose pour une bonne part sur cette personnalisation), mais en général cantonné à des réseaux de pairs, de formation ou de compétence équivalente, et ne connaissant donc ni la même généralisation, ni la même transversalité, ni la même extension qu'en Afrique. L'essentiel en tout cas est de montrer qu'il y a un continuum et non une rupture entre les "échanges de services" et les "pots de vin". Padioleau (1975), qui se réfère aux élites aux Etats-Unis, a ainsi raison d'insister sur l'importance de la "corruption par échange de faveurs"

¹⁸ D'où les limites de l'opposition entre "corruption de proximité" (*parochial corruption*) et "corruption marchande" (*market corruption*) (Scott, 1969: 330).

différent aujourd'hui (l'Etat moderne africain n'ayant, quoi qu'en disent certains, guère de rapport avec les chefferies, royaumes et émirats d'antan) qu'on devrait plutôt se tourner vers les usages proprement coloniaux, depuis les militaires de la conquête ou le "commandant" tout-puissant, jusqu'aux chefs administratifs nommés par la colonisation et aux auxiliaires "indigènes", dont la marge d'arbitraire a toujours été fort grande ¹⁹. Quant aux régimes post-coloniaux, ils ont propulsé au pouvoir des élites nationales devenues du jour au lendemain toutes puissantes, chaussant les bottes des anciens dominateurs européens, flattées par les deux camps de la guerre froide, sans contre-poids aucun à leurs tentations despotiques et prédatrices. Du haut en bas de l'appareil d'état, l'assimilation d'une position de pouvoir à un droit de prélèvement personnel s'est vite généralisée (bien qu'il y ait eu et qu'il y ait encore d'heureuses et remarquables exceptions, mais dont le caractère exceptionnel est justement noté par tous). Le passage à la démocratisation semble n'avoir introduit à cet égard que la possibilité de s'en prendre publiquement à ces pratiques (par la dénonciation rhétorique habituelle des "prébendes" et du "racket") sans les modifier, ceux-là même qui les critiquent aujourd'hui lorsqu'ils sont dans l'opposition ou qu'ils n'ont pas de pouvoir les adoptant le lendemain lorsqu'ils sont au pouvoir ou qu'ils ont du pouvoir.

Une logique de l'accumulation redistributrice

Un fonctionnaire qui accède à une position de prestige, un poste de responsabilité, et bien sûr à une affectation considérée comme "juteuse", doit, aux yeux des siens, en bénéficier et en faire bénéficier. Il s'agit clairement de faire fortune, c'est-à-dire à la fois d'arborer les signes visibles de cette fortune (villas, voitures de luxe, écoles privées pour les enfants, bijoux pour les femmes, etc.) et à la fois de faire profiter sa famille étendue, ses proches, son village, ses dépendants, de nombreuses et visibles largesses. Ne pas se saisir d'une telle occasion pour faire fortune, c'est se vouer à la réprobation des uns, aux moqueries des autres. L'enrichissement illicite et le népotisme sont bel et bien sous-tendus par des valeurs sociales positives, à savoir la nécessité d'utiliser toute opportunité qui permette de manifester ces vertus cardinales que sont la générosité, la largesse, la reconnaissance. Ce n'est en effet qu'en accumulant qu'il est possible d'être généreux, de faire montre de largesse, et de témoigner de la reconnaissance à tous ceux qui, avant, quand vous étiez petit, faible, dans le besoin, vous ont aidé, encouragé, soutenu. Or, pour un fonctionnaire, les postes de pouvoir sont les seuls moyens d'arriver à un enrichissement quelconque. S'y refuser, ce serait faire preuve à la fois d'ingratitude, d'égoïsme, d'orgueil, de naïveté, voire de stupidité. La pression sociale qui pousse à l'accumulation à fins de redistribution est ainsi très forte ²⁰.

Bien sûr cette logique culturelle, comme les autres, ne vient pas directement du passé. Certes, ici particulièrement, les facteurs issus d'une culture ostentatoire pré-coloniale sont ici importants ²¹: le chef pré-colonial se devait de montrer à tous ses largesses, et de permettre que soit publiquement louée sa générosité. Ses capacités redistributives étaient bien sûr fondées sur le patrimonialisme qui régula le pouvoir traditionnel, la fortune du souverain et celle de l'état étant confondues. Mais il a bien fallu que ces usages persistent et se recyclent sous les périodes coloniales et post-coloniales pour parvenir jusqu'aux temps présents, et garder leur prégnance dans un monde par ailleurs si différent, et où le pouvoir a tant changé. Le "néo-patrimonialisme" actuel ²² s'inspire certes du patrimonialisme ancien, mais au prix d'un singulier effort d'adaptation à un contexte entièrement nouveau. L'accumulation redistributrice va d'ailleurs bien au-

¹⁹ On pense évidemment à Wangrin, ce héros à peine romancé du célèbre livre d'Amadou Hampaté Ba); pour une analyse socio-historique du despotisme colonial au Niger occidental, s'appuyant sur les récits de ses victimes paysannes, cf. Olivier de Sardan, 1984

²⁰ Les romans de C. Achebe "A man of the people" et "No longer at ease" en sont une remarquable illustration.

²¹ Cf. Nicolas (1986)

²² Cf. Eisenstadt (1973), Médard (1991)

delà du seul néo-patrimonialisme, et recourt à tous les procédés possibles d'enrichissement.

Un facteur supplémentaire va dans ce sens (où l'on pourrait peut-être même voir une "logique" supplémentaire) et doit ici être souligné: il s'agit de l'importance de la "rivalité". Contrairement à diverses illusions communautaristes, les sociétés africaines contemporaines (et sans doute aussi, pour une bonne part mais sous d'autres formes, pré-coloniales) sont particulièrement "agonistiques", réellement ou symboliquement (cf. sorcellerie). L'accumulation redistributrice a comme moteur auxiliaire particulièrement puissant la "jalousie" du voisin, du collègue ou du parent, et l'impérieuse nécessité de faire autant que possible mieux que lui. Il suffit d'évoquer l'importance de la distribution ostentatoire (cf. le rôle des griots au Sahel), dont les aspects "compétitifs" sont évidents. Le souci de se créer une "réputation" passe par volontiers par la surenchère contre les autres.

En fait la logique de l'autorité prédatrice et la logique de l'accumulation redistributrice sont cousines germaines. Elles participent du même processus historique, issues pour une part du passé, mais transitant par le despotisme colonial, puis les habitudes prises sous les régimes de parti unique et les dictatures militaires. Se sont ainsi conjugués et cristallisés en un même ensemble trois éléments: un pouvoir sans contre-poids ni comptes à rendre, une confusion de la chose publique et de la chose personnelle, une pression sociale valorisant l'ostentation et la redistribution et jouant sur les rivalités de prestige. Ce qui est manifeste aujourd'hui, c'est que, loin de représenter à cet égard une rupture, les régimes démocratiques se sont pliés aux habitudes acquises en ce domaine, habitudes qui, initiées au sommet, chez les "en-haut d'en haut", ont souvent pénétré désormais dans l'ensemble des appareils d'Etat, jusqu'aux chefs de poste de douane ou aux inspecteurs de police...

X X X X X

Le rôle que joue l'ensemble de ces logiques dans la banalisation des pratiques de corruption semble indéniable. Le plus souvent elles se combinent, dissolvant ainsi les pratiques juridiquement répréhensibles dans un tissu de pratiques voisines et socialement communes, acceptables, et même valorisées²³. Certes, la corruption n'est pas produite en elle-même par ces logiques (sauf peut-être, pour une part, par les deux dernières). Ni la négociation permanente, ni l'importance du courtage, ni la pratique régulière des cadeaux, ni la solidarité avec les réseaux sociaux auxquels on appartient ne débouchent *automatiquement* sur des pratiques illicites, et il est divers exemples de fonctionnaires particulièrement vigilants, et relativement atypiques, qui, sinon pour tout du moins pour l'essentiel, s'y refusent. Cependant ces logiques, en brouillant les frontières, comme en exerçant une pression permanente sur les acteurs sociaux, ne sont pas sans permettre l'acceptabilité culturelle de la corruption.

S'agirait-il alors d'imputer la corruption en Afrique à une quelconque "culture africaine" ? Rien ne serait plus absurde. La notion de culture est fort polysémique, et nombre de ses acceptions ne sont pas, à notre avis, recevables. Il n'y a nulle part des Systèmes de Valeurs, planant au-dessus des populations, et induisant leurs comportements, que ce soit au niveau "ethnique", national ou "africain". Le "culturalisme", en ce qu'il homogénéise à l'excès les représentations et pratiques, en ce qu'il transforme en Sujet une construction abstraite du chercheur, en ce qu'il fait dériver les actions sociales d'une sorte de "table de la loi" culturelle, n'est pas défendable. Par contre, à l'inverse, nier l'existence de pressions normatives communes qui s'exercent sur les acteurs, ou ne pas prendre en compte les codes sociaux partagés qui fondent les

²³ Plusieurs auteurs ont bien sûr déjà relevé cette caractéristique, notamment Heidenheimer (1989: 159): "*all the activities that would be considered "routine corruption" by official Western standards are standard procedures deeply rooted in more general social relationships and obligations*"

modes de reconnaissance sociale ou les modes d'intelligibilité des interactions, serait tomber dans l'excès opposé. Aussi ces logiques que nous avons passé en revue tentent-elles d'éviter ces deux écueils symétriques et inverses, l'explication par la Culture, ou le déni de tout "facteur culturel". "Facteur culturel" est une expression vague, s'il en est. Aussi la notion de logique nous semble-t-elle plus analytiquement opérationnelle, en ce qu'elle évoque des configurations normatives influant sur les stratégies des acteurs.

Ceci nous permet de proposer l'énoncé suivant: *"dans son processus de généralisation moderne, induit pour beaucoup par la faillite des élites politiques, la corruption bénéficie d'un terrain favorable à sa routinisation et à sa banalisation, du fait qu'elle rencontre des logiques de comportement largement répandues au sein des sociétés post-coloniales"*.

Conclusion

Revenons à la crise. Nous avons vu que les logiques culturelles (modernes) à l'oeuvre dans les sociétés africaines post-coloniales fournissaient un terrain favorable à une banalisation de la corruption. La crise, en ce cas, peut être interprétée comme un "accélérateur" ou un "catalyseur". La corruption ne date pas de la crise. Mais, dans les années 50 et 60, elle était loin d'être aussi généralisée qu'aujourd'hui (certes l'absence d'indicateurs quantitatifs rend un tel énoncé hélas impressionniste: nous ne pouvons nous baser que sur un sentiment assez général). La crise de l'Etat et l'exemple désastreux donné par des élites cupides, en dévalorisant la notion de "service public" et de "bien public", a rendu impossible d'exiger des fonctionnaires qu'ils gardent une éthique professionnelle dans un environnement administratif délabré. La crise économique de son côté rend légitime pour les employés de l'Etat le recours aux moyens illégaux, et transforme la corruption en stratégie de survie, là où elle était avant (et reste encore, au sommet) une stratégie d'enrichissement.

La multiplication des pratiques économiques "informelles", dont on sait qu'elles ont permis pour une large part elles aussi aux gens de "survivre" en période de crise, est à cet égard du même ordre que l'extension et la banalisation de la corruption. Il s'agit de phénomènes cousins. L'informel lui aussi existait avant. L'informel lui aussi rencontre des logiques sociales locales. Mais l'informel lui aussi a reçu un "coup de fouet" de la crise, et représente un mode d'adaptation à cette dernière.

On peut aussi évoquer un autre facteur, où se manifeste bien cette imbrication entre contexte de dégradation et logiques sociales locales, c'est ce qu'on pourrait appeler la "surmonétarisation". C'est là aussi un "facilitateur", qui en quelque sorte accélère l'effet des logiques évoquées ci-dessus. Nous avons déjà souligné plus haut la quête permanente de numéraire qui caractérise les sociétés africaines contemporaines. Nous retrouvons ici la crise économique, qui en est bien évidemment une des causes principales, en raréfiant les ressources disponibles. Mais elle n'est pas la seule. L'inflation des prestations liées aux cérémonies familiales (mariages et baptêmes dans les cultures musulmanes, et funérailles ailleurs) et à d'autres fêtes sociales (Noël, fête du mouton, etc.) est un véritable "problème de société", créant une mécanique infernale que tous déplorent mais que nul ne peut stopper. Un exemple parmi d'autres en est le *buci hawsa* (coutume et terme également passés en songhay-zarma), système récent selon lequel les cadeaux reçus par une femme pour un baptême (ou, parfois, un mariage), soigneusement comptabilisés, doivent être rendus par elle *doublés* à ses donatrices respectives, en des occasions similaires ultérieures...

Où toutes ces prestations passent désormais par le biais monétaire, soit qu'elles soient données directement en numéraire, soit qu'il s'agisse de biens de consommations achetés pour la circonstance. De plus, les relations inter-personnelles courantes elles-mêmes affectent en permanence une forme monétaire. Si en Europe les formes quotidiennes de la consommation exigent de mettre sans cesse la main à la poche, les formes quotidiennes de la sociabilité se tiennent plus à l'écart du support monétaire. En Afrique par contre elles sont très exigeantes en numéraire: donner "l'argent du taxi" à qui vient vous rendre visite, donner des pièces de monnaie aux enfants des amis, donner de quoi acheter un pagne à une cousine qui va à la fête de son école, donner un billet à sa belle-mère qu'on croise dans la rue, donner 500 CFA pour acheter des cigarettes à un collègue de travail, dépanner un voisin ou une vague relation dans le besoin... Cette monétarisation des formes quotidiennes de la sociabilité se fait sous pression sociale forte. Ainsi, bien au-delà de la seule logique du cadeau évoquée plus haut, la surmonétarisation de la vie courante oblige chacun à une quête permanente de "moyens" et brouille les pistes entre les moyens juridiquement admissibles et les moyens juridiquement condamnables. L'achat illicite d'un service administratif ou le détournement d'argent public prennent en Europe une forme d'autant plus visible - et condamnable - qu'elle affecte une forme monétaire (le "dessous de table", la "valise pleine de billets")

dans des domaines où l'argent est normalement exclu. Des secteurs entiers de la vie sociale fonctionnent en effet en minimisant ou en réprouvant la circulation d'argent. En Afrique, il n'est à l'inverse aucun domaine (même les rapports conjugaux) où l'argent n'intervienne en permanence ²⁴.

D'où ce sentiment général d'impuissance face à une mécanique infernale. Si l'on élargit la perspective, cette mécanique infernale conjugue un ensemble de facteurs disparates mais en l'occurrence convergents. Se mêlent en effet en un cocktail étrange sur-monétarisation, manque aigu de ressources, dégradation de l'Etat, banalisation de la corruption et normes sociales. Le problème est que ce sentiment général d'impuissance peut être le socle pour que, en réaction, se développent des mouvements volontaristes de type "puritain" entendant réformer les moeurs publiques, s'attaquer à la vénalité, lutter contre la corruption (mouvements affectant, dans l'Islam comme dans les christianismes, une coloration fondamentaliste ou intégriste) qui peuvent apparaître comme une des seules espérances, en l'absence d'une auto-réformation improbable des élites politiques, d'inverser le cours des choses.

Bibliographie

Amselle, J.L., 1993

La corruption et le clientélisme au Mali et en Europe de l'Est: quelques points de comparaison
Cahiers d'Etudes Africaines, 128:

Bailey, F., 1969

Stratagems and spoil. A social anthropology of politics
London: Basil Blackwell (trad. fr. 1971: Les règles du jeu politique)

Bayart, J.F., 1989

L'Etat en Afrique. La politique du ventre
Paris: Fayart

Bayart, J.F., 1992

Argent et pouvoir en Afrique Noire
Projet, 232: 67-70

Becker, H., 1963

Outsiders. Studies in the sociology of deviance
New-York: Free Press (trad. fr.: 1985, Métaillé)

Berry, S., 1994

No condition is permanent. The social dynamics of agrarian change in Sub-Saharan Africa
Madison: University of Wisconsin Press

Blundo, G., 1995

Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais
Cahiers d'Etudes Africaines, 137: 73-99

²⁴ G. Elwert (1984) avait analysé, dans un texte stimulant, ce qu'il appelait la généralisation de la "vénalité". Mais il confondait à notre avis deux processus, la "monétarisation" de la vie sociale et la "marchandisation" (*commodification*). La sur-monétarisation n'implique pas que les relations sociales entre lesquelles de l'argent circule deviennent nécessairement pour autant des relations marchandes. L'argent donné à une prostituée relève de l'amour vénal, pas celui qu'un mari donne à sa femme.

- Blundo, G., 1996
Bavardages, rumeurs et accusations: d'une ethnographie de la corruption ?
ms
- Boissevain, J., 1974
Friends of friends. Networks, manipulators and coalition
Oxford: Basil Blackwell
- Boltanski, L., 1990
L'amour et la justice comme compétences
Paris: Métailié
- Brownsberger, W., 1983
Development and governmental corruption. Materialism and political fragmentation in Nigeria
The Journal of Modern African Studies, 21 (2): 215-33
- Cartier-Bresson, J., 1992
Eléments d'analyse pour une économie de la corruption
Revue Tiers Monde, 131: 581-609
- Charlton, R., 1990
Exploring the byways of African political corruption: Botswana and deviant case analysis
Corruption and reform, 5(1): 1-27
- Eisenstadt, S., 1973
Traditional patrimonialism and modern neo-patrimonialism
London: Sage
- Ekeh, P., 1975
Colonialism and the two publics in Africa: a theoretical statement
Comparative Studies in Society and History, 17
- Elwert, G., 1984
Markets, venality and moral economy
ms
- Elwert, G., 1994
Lorsque l'argent remonte vers le pouvoir: la corruption en Afrique
Développement et Coopération (Francfort), 2: 23-26
- Geschiere, P., 1995
Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres
Paris: Karthala
- Gould, D., 1980
Bureaucratic corruption and underdevelopment in the Third World: the case of Zaïre
New York: Pergamon Press
- Granovetter, M., 1973
The strength of the weak ties
American Journal of Sociology, 78(6): 1360-1380
- Harsch, E., 1993
Accumulators and democrats: challenging state corruption in Africa
The Journal of Modern African Studies, 31 (1): 31-48

- Heidenheimer, A., 1989
 Perspectives on the perception of corruption
 in Heidenheimer, Johnston & Le Vine (eds)
- Heidenheimer, A., Johnston, M. & Le Vine, V. (eds), 1989
 Political corruption. A handbook
 New Brunswick: Transaction Publisher
- Joseph, R., 1983
 Class, state and prebendal politics in Nigeria
 Journal of Commonwealth and Comparative Politics, 21(3): 21-38
- Klitgaard, R., 1988
 Controlling corruption
 University of California Press
- Lautier, B., de Miras, C. & Morice, A., 1991
 L'Etat et l'informel
 Paris: L'Harmattan
- Le Vine, V., 1975
 Political corruption; the Ghana case
 Stanford: Hoover Institution Press
- Leys, C., 1965
 What is the problem about corruption ?
 The Journal of Modern African Studies, 3 (2): 215-30
- Lund, C., 1995
 Competition over jurisdictions and political manoeuvring in Niger
 Bulletin de l'APAD, 9
- Mahieu, R., 1989
 Principes économiques et sociétés africaines
 Tiers Monde, 120: 725-753
- Mbembé, A., 1996
 Notes provisoires sur la post-colonie
 Politique Africaine, : 76-109
- Médard, J.F., 1992
 Le "big man" en Afrique. Esquisse d'une analyse du politicien entrepreneur
 L'Année Sociologique, 42: 167-192
- Médard, J.F., 1995
 La corruption politique et administrative et les différenciations du public et du privé: une
 perspective comparative
 in Borghi & Meyer-Bisch (eds)
- Médard, J.F. (ed), 1991
 Etats d'Afrique Noire: formation, mécanismes et crise
 Paris: Karthala
- Mény, Y., 1992
 La corruption de la République
 Paris: Fayard

- Morice, A., 1991
Les maîtres de l'informel: corruption et modèles mafieux d'organisation sociale
in Lautier, de Miras & Morice (eds)
- Morice, A., 1995
Corruption, loi et société: quelques propositions
Tiers Monde, 141: 41-65
- Nicolas, G., 1986
Don rituel et échange marchand dans une société sahélienne
Paris: Institut d'ethnologie
- Nye, J., 1967
Corruption and political development: a cost-benefit analysis
American Political Science Review, 56
- Olivier de Sardan, J.P., 1982
Concepts et conceptions songhay-zarma (histoire, culture, société)
Paris: Nubia
- Olivier de Sardan, J.P., 1984
Les sociétés songhay-zarma. Chefs, esclaves, guerriers, paysans...
Paris: Karthala
- Olivier de Sardan, J.P., 1995
Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social
Paris: Karthala
- Olivier de Sardan, J.P. & Bierschenk, T., 1993
Les courtiers locaux du développement
Bulletin APAD, 5: 71-76
- Padioleau, J., 1975
De la corruption dans les oligarchies pluralistes
Revue Française de Sociologie, 17: 33-58
- Pepinsky, H., 1992
Corruption, bribery and patriarchy in Tanzania
Crime, Law and Social Change, 17(1): 25-52
- Polanyi, K., 1983
La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps
Paris: Gallimard (1^o ed. angl. 1944)
- Raynaut, C., 1977
Circulation monétaire et évolution des structures socio-économiques chez les Haoussas
du Niger
Africa, 47(2):160-171
- Sarassoro, H., 1990
La corruption et l'enrichissement sans cause en Afrique aujourd'hui
Afrique contemporaine, 156: 195-206
- Scott, J., 1969
The analysis of corruption in developing nations
Comparative Studies in Society and History, 11: 315-341

- Scott, J., 1976
The moral economy of the peasant. Rebellion and subsistence in Southeast Asia
New Haven & London : Yale University Press
- Sindzingre, A., 1994
Etat, développement et rationalité en Afrique: contribution à une analyse de la corruption
Bordeaux: CEAN, Travaux et Documents, 43
- Smith, M.G., 1964
Historical and cultural conditions of corruption among the Hausa
Comparative Studies in Society and History, 6 : 164-94
- Southall, A. & Gutkind, C., 1957
Townsmen in the making
Kampala
- Szeftel, M., 1982
Political graft and spoil system in Zambia: the state as a resource in itself
Review of African Political Economy, 24: 5-21
- Thompson, E.P., 1971
The moral economy of the english crowd during the eighteenth century
Past and Present, 50: 76-117
- Tignor, R., 1993
Political corruption in Nigeria before independence
The Journal of Modern African Studies, 31 (2): 175-202
- Whyte, W., 1955
Street corner society
Chicago: Chicago University Press (1° ed. 1943)